



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n°32 – juillet 2019

**Glotopolítica - Langage et luttes sociales
dans l'espace hispano-lusophone** [édition
bilingue : *Lenguaje y luchas sociales en el
espacio hispano-lusófono*]

Numéro dirigé par Elvira Arnoux, José del
Valle, Alexandre Duchêne

SOMMAIRE - ÍNDICE

- Elvira Arnoux, José del Valle, Alexandre Duchêne : *Glottopolitique – glotopolítica : circulation, appropriation et expansion d'une lecture sociale du langage*
- Elvira Arnoux : *La Glottopolitique : les transformations d'un champ disciplinaire* (1^{re} édition 2000), traduit de l'espagnol par Isabelle Laroche.
- José del Valle : *La perspective glottopolitique et la normativité* (1^{re} édition, 2017), traduit de l'espagnol par Caroline Dubois.
- Louis Guespin & Jean-Baptiste Marcellesi : *Hacia la glotopolítica* (1^{ra} edición : 1986), traducido del francés por José del Valle.
- Pablo Albertoni : *Reivindicaciones glotopolíticas en espacios de tensión: la frontera uruguayo-brasileña*. Traduction en français par Iván Jiménez : *Revendications glottopolitiques dans des espaces de tension : la frontière uruguayo-brésilienne*.
- Diego Bentivegna : *Poliglofías americanas. Fantasmagorías glotopolíticas en Ricardo Rojas y Roberto Lehmann-Nitsche*. Traduction en français par Clara Mortamet : *Polyglophies américaines. Fantasmagories glottopolitiques chez Ricardo Rojas et Roberto Lehmann-Nitsche*.
- Carolina Chaves O'Flynn : *Lengua, política y moral: Intervenciones glotopolíticas de Félix Restrepo, S. J. durante el siglo XX en Colombia*. Traduction en français par Céline Alcade : *Langue, politique et morale : interventions glottopolitiques de Félix Restrepo, S. J. durant le XX^e siècle*.
- Xoan Carlos Lagares : *Linguistas na berlinda: a polémica normativa no Brasil*. Traduction en français par Patricia Lambert : *Des linguistes sur la sellette : la querelle normative au Brésil*.
- Daniela Lauria : *La institucionalización de la política lingüística panhispanica hoy. Tensiones por la "Marca España*. Traduction en français par Francesco Screti avec la collaboration d'Isabelle Affolter : *L'institutionnalisation de la politique linguistique panhispanique aujourd'hui. Tensions pour la « Marca España [marque espagne] »*
- Mariela Oroño : *La RAE y los intelectuales americanos de fines del siglo XIX: el caso del uruguayo Juan Zorrilla de San Martín*. Traduction en français par Jean Le Dû : *La Real Academia Española [RAE] et les intellectuels latino-américains de la fin du XIX^e siècle : le cas de l'Uruguayen Juan Zorrilla de San Martín*.

Compte-rendu

- Marisa Cavalli : *La langue et le clocher – Les enseignants de français en Italie et d'italien en France*, de **Merlo, J.-O.**, 2018, Paris, L'Harmattan, 234 p. ISBN : 978-2-343-15815-0

LA GLOTTOPOLITIQUE : LES TRANSFORMATIONS D'UN CHAMP DISCIPLINAIRE¹

« La Glotopolítica : transformaciones de un campo disciplinario », in Alfredo Rubione (ed.), 2000, *Lenguajes : teorías y prácticas*, Buenos Aires : Instituto Superior del Profesorado « Joaquín V. González », reproduit avec la permission de l'auteur et de l'éditeur.

**Elvira Narvaja de Arnoux
Université de Buenos Aires, Argentine**

Traduit de l'espagnol par Isabelle Laroche

1. Introduction

Parler des *transformations* en rapport avec ce champ disciplinaire nous amène à nous situer dans une histoire qui n'est pas seulement l'histoire académique, puisque les réflexions théoriques tout comme les propositions d'intervention sont étroitement liées aux requêtes

¹ L'article suivant a été publié en 2000 suite à une conférence que j'avais donnée lors de la célébration des dix ans du master en Sciences du langage, mis en place en 1988 dans l'*Instituto Superior del Profesorado* « Joaquín V. González ». Le programme de cette filière avait été élaboré dans le cadre de l'effervescence politique qui a dominé au cours de l'ouverture démocratique de l'Argentine (suite à la fin de la dictature militaire). Ces années ont été non seulement marquées par des discussions autour de la formation des enseignants, mais également par des réflexions concernant le rôle social des jeunes diplômés (ceux des filières de Lettres dans le cas présent) et leur participation aux chantiers que le pays se devait de réaliser. Tout ceci a donné lieu à de ferventes discussions concernant l'enseignement des langues étrangères et la commission qui en a conceptualisé le programme a décidé d'introduire, en tant que matières obligatoires, deux cours de langue portugaise et de culture brésilienne, de manière à s'impliquer dans le processus d'intégration régionale sud-américain, qui avait été entamé avec la signature de la Déclaration de Foz de Iguazú (1985) entre l'Argentine et le Brésil. Par le biais de ce document s'activait une volonté d'affirmer les liens fraternels existant entre les deux pays (raison pour laquelle la connaissance de la langue de l'autre devenait incontournable), dans le but de donner un sens solidaire à ce qui ne semblait être au départ qu'un simple accord économique. La conférence qui s'est tenue au cours de cette commémoration cherchait à stimuler le développement de la Glottopolitique et à faire en sorte que soient compris les choix politico-idéologiques sur lesquels reposaient les interventions pédagogiques, en les rapprochant des problématiques centrales qui avaient été abordées tout au long de la formation de ce champ. Le texte qui suit a beaucoup circulé et on le lisait comme un manifeste, peut-être en raison de son ton passionné, de ses affirmations catégoriques, de l'appropriation « sauvage » qu'il faisait des propositions théoriques émanant de collègues appartenant à d'autres horizons, ainsi que d'une prise de position formulée depuis la périphérie.

sociales. Au cours de ces dernières décennies, celles-ci ont évolué principalement à partir des changements qui ont donné naissance aux nouvelles intégrations régionales. Les chercheurs y sont généralement sensibles, dans la mesure où l'on attend d'eux, d'une façon plus ou moins explicite selon les cas, qu'ils soient capables d'orienter les actions sur la/les langue(s) des organismes nationaux ou internationaux ou sur d'autres institutions à vocations diverses. Cela revient à dire que la participation des spécialistes dans les prises de décision politiques concernant les langues — même lorsqu'ils n'interviennent qu'à titre volontaire dans des circonstances bien précises —, leur impose de réguler leur pratique scientifique au-delà du cadre disciplinaire, dans la mesure où celle-ci est inscrite dans cette autre histoire bien plus large. De la même manière, au moment d'évaluer et de proposer des politiques linguistiques, c'est un regard politique sur les langues qui est en jeu, dans lequel l'idéologie intervient de façon plus ou moins contrôlée selon les circonstances : en effet, ce n'est pas pareil de décider des langues de travail au sein d'un organisme transnational que d'aménager l'espace linguistique d'un pays « émergent ». Cette approche est également conditionnée par les avatars du champ académique ainsi que par le rapport existant entre les chercheurs et les centres de pouvoir : dans la plupart des cas et surtout dans les pays périphériques, leur place est marginale et on ne les sollicite expressément que lorsqu'il s'agit de situations de conflits ou d'étapes fondatrices qui requièrent un savoir spécialisé.

En ce qui concerne le terme de *Glottopolitique*, il a été introduit par Marcellesi et Guespin (1986) au milieu des années quatre-vingt pour « englober tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique ». La raison qu'ils évoquent pour justifier ce choix repose sur le fait qu'il offre « l'avantage de neutraliser, sans se prononcer sur ce sujet, l'opposition entre langue et parole » qui était dans une certaine mesure présumée dans le syntagme « politique linguistique », quant à lui centré sur la « langue ». Pour ces auteurs, le terme « glottopolitique » permet de désigner « les diverses manières par lesquelles une société agit sur le langage, consciemment ou non : que ce soit sur la langue, lorsque par exemple une société légifère sur les statuts réciproques de la langue officielle et des langues minoritaires ; ou que ce soit sur la parole lorsqu'elle réprime tel ou tel emploi chez l'un ou chez l'autre ; ou sur le discours, lorsque l'école décide de transformer en objet d'évaluation la production d'un certain type de textes ».

Il convient de signaler qu'au delà de reconnaître ces avantages il y a une autre raison qui nous a conduit à accepter ce terme : le besoin de trouver une désignation académique capable de légitimer ce champ et de lui permettre de se présenter avec tous les attributs d'une discipline universitaire. La gêne provoquée par la question : « Quelle est votre spécialité ? » est bien connue, puisqu'au moment de répondre : « Je me consacre à la /aux politique(s) linguistique(s) », outre la difficulté à choisir entre le singulier et le pluriel, cette réponse renvoie dans l'esprit des gens à la maîtrise d'une connaissance appliquée plutôt qu'à un domaine de réflexion théorique. Il est possible que dans un pays tel que la France, qui a développé très tôt des études autonomes concernant la francophonie ou la Communauté européenne, la découverte du néologisme n'ait pas eu de grandes répercussions, mais dans le cas de l'Argentine, le terme a été promptement adopté par plusieurs spécialistes. Il est vrai, toutefois, qu'il pose certains problèmes. D'une part, le préfixe « Glotto » semble trop érudit pour les milieux techniques déjà habitués au terme de « politique linguistique ». De l'autre, le radical « politique » repousse les chercheurs qui souhaitent échapper au discrédit généralisé portant sur cette pratique, et préfèrent présenter leurs travaux comme étant validés par l'éthique, l'écologie ou même par l'économie. À ce sujet, il est intéressant de rappeler ce que Daniel Biaggioni (1997) soulignait dans un livre récent sur les langues et les nations en Europe, à propos d'« une nouvelle organisation 'écolinguistique' de l'espace européen », puisque cela représente un net aperçu du poids des idéologies scientifiques. Biaggioni a déclaré dans une note de bas de page : « Nous jouons ici avec le double sens du préfixe *éco* —

qui renvoie aussi bien à l'*écologie* qu'à l'*économie* des échanges linguistiques ». Et d'ajouter : « C'est un peu par opportunisme que nous laissons pour l'instant dans l'ombre cette ambiguïté, même si nous privilégions une approche 'économique' dans la modélisation des contacts entre les langues. Pourtant, une idéologie organiciste commune aurait tendance à voir dans les « langues » des individus qui luttent pour leur survie, d'où la tentation d'assimiler l'*écolinguistique* à l'écologie des espèces animales au sens où il existerait un parallèle entre l'écolinguistique et l'écosystème biologique ». De son côté, Louis-Jean Calvet (1999), une des références incontournables dans cette discipline, prend clairement parti pour l'*écologie linguistique* en la définissant comme la science qui étudie les relations entre les langues et leur milieu, c'est-à-dire qu'elle étudie tout d'abord les relations entre les langues et ensuite celles qui s'établissent entre les langues et la société. Ces choix terminologiques reflètent moins une problématique disciplinaire que la crainte d'être associé à un discours déjà vieux, dans un contexte où l'unique enjeu semble être la possibilité d'un ajustement harmonieux et équilibré de la globalisation. Ces craintes sont atténuées dans le cas latino-américain, non seulement parce que la globalisation se montre sous un visage différent, mais surtout parce qu'on y ressent le poids des processus politiques non achevés. D'où la pertinence d'utiliser le terme « Glottopolitique », surtout lorsqu'il s'agit d'évoquer comment les actions entreprises sur le langage participent à la reproduction ou à la transformation des relations de pouvoir.

D'autre part, il est important de rappeler que certains régionalistes — notamment les catalanistes ou les occitanistes — préfèrent utiliser le syntagme « sociolinguistique périphérique² » (Boyer, 1997) pour faire référence à ce type de problématiques, tout en limitant la portée à l'étude des situations de contact linguistique. Ils considèrent que le conflit y est inhérent, du moins virtuellement, puisque pour reprendre les termes d'Henri Boyer : « la coexistence de deux ou plusieurs langues dans un même espace n'est jamais égalitaire et il existe toujours une certaine 'concurrence' entre ces langues, 'concurrence' dont les modalités peuvent être plus ou moins violentes ». Quant au terme « glottopolitique », cet auteur l'utilise pour caractériser les interventions sur la/les langue(s). À son avis, celles-ci constituent l'un des symptômes qui permettent à un sociolinguiste attentif de saisir des traces des imaginaires collectifs et de repérer les rapports entretenus par ceux-ci avec des répertoires et des usages (les autres manifestations étant les comportements spontanés — involontaires et bien souvent inconscients — directement liés aux imaginaires normativo-puristes, à l'activité épilinguistique nourrie par des évaluations et des opinions de nature prescriptivo-proscriptive, et aux pratiques métalinguistiques telles qu'elles sont exprimées, entre autres, dans les dictionnaires, les grammaires, les traités de langue et les réformes orthographiques). Il affirme ainsi que les interventions glottopolitiques s'inscrivent dans un interdiscours sur la/les langue(s) de la communauté et sur son/ses usage(s) et ajoute qu'elles ont souvent un fort caractère revendicatif et polémique soutenu par une idéologie identitaire et par une orientation politique de type régionaliste ou nationalitaire.

En ce qui nous concerne, nous considérons d'un côté que la Glottopolitique n'aborde pas seulement le conflit entre les langues mais aussi entre les variétés et les pratiques discursives et que, d'un autre côté, sa portée va bien au-delà des communautés réduites : elle s'intéresse en effet à celles-ci mais aussi aux états, aux intégrations régionales ou à la planète toute entière, selon le point de vue adopté et le problème envisagé ; et qu'elle peut finalement aborder non seulement les interventions revendicatrices, mais aussi celles qui sont produites par les centres de pouvoir comme l'un des aspects de leur politique. Nous estimons, de même, que l'analyse devrait considérer aussi bien les interventions explicites que les comportements

² Les citations correspondent aux articles cités.

spontanés, l'activité épilinguistique et les pratiques métalinguistiques, en accordant une place aux représentations sociolinguistiques sur lesquelles celles-ci reposent.

2. Parcours historique

Comme nous l'avons annoncé ci-dessus, cet exposé suivra un ordre chronologique nous permettant de mettre l'accent sur certains thèmes et certaines approches en rapport avec les processus politiques et la formation du champ disciplinaire.

2.1 Première étape

Dans le domaine de la Linguistique, l'intérêt porté sur les politiques linguistiques et la première ébauche d'un espace relativement autonome de recherche, sont principalement liés à deux processus politiques importants : d'une part, la répartition du monde effectuée lors de la conférence de Yalta par les puissances victorieuses de la Seconde Guerre Mondiale et, d'autre part, les processus de décolonisation au sein des empires de vieux type. Ces phénomènes ont soulevé deux types de questions : la régulation et le contrôle des zones d'influence des grandes puissances ainsi que l'émergence de nouvelles nations.

Sur le plan national, il a fallu se confronter à des problèmes linguistiques d'une grande complexité. Dans certains cas, comme celui de l'Afrique noire, il s'agissait de pays composés par différentes ethnies qui ne possédaient pas de langue vernaculaire majoritaire ou qui pouvaient difficilement en imposer une — dans la plupart des cas, des langues sans tradition écrite — ou qui devaient impérativement recourir à la langue coloniale. Dans d'autres cas, il s'agissait de pays dont la tradition écrite de la langue était associée à la religion et il était donc nécessaire de l'adapter aux besoins des sociétés modernes, comme c'était le cas pour l'Israël ou les pays arabes. On trouvait aussi des pays possédant plusieurs langues de culture, dont chacune d'elles comportait un grand nombre de locuteurs, comme c'est par exemple le cas de l'Inde.

En prenant comme modèle la représentation, plus ou moins imaginaire, des États Nationaux les plus consolidés qui affiche comme évidence « **Un État, une nation, une langue** », les linguistes ont cherché à résoudre « techniquement » le problème qui se présentait à eux : les profondes divergences entre cet idéal et les situations variées avec lesquelles ils avaient affaire. C'est ainsi qu'est née la *Planification linguistique*³ en tant que domaine d'application interdisciplinaire, dans lequel cohabitaient l'artillerie sociologique et statistique ainsi que les savoirs linguistiques et pédagogiques. Planifier revenait alors à organiser l'espace linguistique en assignant ou en reconnaissant des fonctions aux langues en contact : langue officielle, langue nationale, langue régionale, langue vernaculaire, langue véhiculaire, créole, pidgins, etc. Dans plusieurs cas, il s'agissait également de commencer ou d'étendre le processus de standardisation des langues appartenant aux cultures sans écriture, qui vivaient, comme le dirait Bourdieu (1982), à l'état pratique, n'ayant pas de modèle d'écriture. Il fallait donc faire face aux difficultés relatives à la sélection d'une variété dans un continuum, à l'établissement d'une norme, à la constitution de glossaires, à la préparation de matériel didactique et de matériel de lecture. Même si l'approche interventionniste était alors dominante, c'est au cours de cette étape que se sont constitués l'ensemble des objets de ce qu'il est permis d'appeler le champ discursif de la glottopolitique, à savoir les différentes catégories de « langues » (Stewart, 1970) ci-dessus mentionnées, les différentes combinaisons entre bilinguisme et diglossie (Fishman, 1967), les deux types de planification, du corpus ou du statut (Kloss, 1969). Des grilles et des stratégies de recueil de données en contextes

³ Certains de ces travaux programmatiques sont ceux de Haugen (1966), de Das Gupta (1970) et de Tauli (1974).

plurilingues ont été établies — quelques-unes éphémères bien que stimulantes, comme celles qui se proposaient de mesurer la puissance relative des langues (Mackey, 1975) — ainsi que les modalités d'exposition des résultats. Les organismes internationaux, de leur côté, ont fait appel à des spécialistes pour divers projets de « développement » dans lesquels la problématique linguistique avait des répercussions sur leur conception et leur mise en œuvre.

Si l'on observe l'autre pôle, celui qui concerne les zones d'influence post-Yalta, l'enjeu de ces années-là était la diffusion du russe et de l'anglais, ce qui conduisait à les renforcer à l'intérieur de leurs propres frontières et de les positionner favorablement en tant que futures langues mondiales. Pourtant, ces deux cas de figure étaient très différents. D'un côté il était question d'un État multinational, héritier d'un empire qui, en dépit des transformations résultant de la période révolutionnaire, continuait d'appliquer des stratégies de domination⁴. Celles-ci incluaient l'expansion du russe en tant que deuxième langue et en tant que langue de prestige associée aux innovations technologiques et scientifiques (Sériot, 1986), ainsi que la fragmentation d'autres zones linguistiques. Dans ce dernier cas, on avait recours à l'accentuation des différences entre des variétés proches, à l'établissement de brèches linguistiques, grâce à l'appui donné à des minorités sur une zone plus large, ou à l'intervention sur les systèmes d'écriture qui brisaient l'identité culturelle dans l'imaginaire issu de ces langues. Cela a mis en valeur le pouvoir des langues en créant l'illusion qu'en les contrôlant on était en mesure de gérer les conflits. Dans l'autre cas, la large diffusion du « *basic english* » accompagnait la *pax americana*. Cette variété minorisée, coupée de l'histoire des peuples qui la parlaient, limitée à la circulation des échanges économiques ou scientifiques constituait néanmoins un signe d'appartenance à un monde culturel portant toutes les marques du progrès et du développement. La linguistique appliquée à l'enseignement des langues a été dès lors perçue comme un outil incontournable et a donc reçu un soutien considérable. Si dans l'autre pôle l'idéologème⁵ qui soutenait la planification linguistique était « un État, une nation, une langue », dans celui-ci on mettait en avant le principe des Lumières qui voulait que « **la langue supérieure est celle qui correspond à la société la plus avancée** ». Sa diffusion était alors présentée comme un moyen de permettre l'accès à des biens culturels plus sophistiqués à un nombre toujours plus grand d'individus.

En ce qui concerne l'Amérique latine, le scénario était différent : elle comprenait deux langues majoritaires proches, l'espagnol et le portugais — disposant toutes deux d'une importante tradition écrite — ainsi que diverses langues vernaculaires — dans certains cas, communes à plusieurs États — avec un nombre irrégulier de locuteurs, généralement bilingues. Ce qui à l'époque apparaissait comme un problème politico-linguistique central était la question indigène : fallait-il accentuer l'hispanisation pour achever l'intégration de ces peuples ou au contraire renforcer leurs langues ? Fallait-il arbitrer les moyens de fournir une écriture aux cultures qui n'en possédaient pas ou les maintenir en tant que cultures orales ? L'enseignement devait-il être dispensé dans la langue maternelle ou dans la deuxième langue sur la base de méthodes et de matériels appropriés ? Quelle place les langues indigènes devaient-elles occuper dans la société « blanche » ? Les réponses données à ces questions ne dépendaient pas seulement des caractéristiques de chaque situation ponctuelle mais trouvaient leur origine dans des prises de position politiques qui s'opposaient historiquement : la défense de l'intégration latino-américaine ou la prise en considération du cadre des États comme seul espace légitime de l'action politique. Elles étaient également influencées par les institutions d'Amérique du Nord — telles que l'Institut Linguistique d'Été, par exemple — ainsi que par les partis communistes, tous deux proposant la défense et le développement des langues autochtones sans tenir compte de la diversité des cas de figure ni de la spécificité des langues de culture sans écriture. L'UNESCO est intervenu de son côté dans le domaine pédagogique,

⁴ Une des premières analyses des politiques linguistiques en Union soviétique est celle de Lewis (1972).

⁵ Angenot (1982).

en signalant que l'alphabétisation devait nécessairement se faire dans la langue maternelle⁶. Ces discussions, qui se tenaient principalement dans les milieux universitaires sans atteindre pour la plupart le reste de la société, ont mis en évidence que les décisions en matière de langue, tout en étant soutenues par des discours éthiques ou pédagogiques, étaient traversées par la politique. Elles montraient également que la visée politique et la fonctionnalité sociale de ces mesures qui agissaient dans l'espace des langues dépendaient du cas par cas, condamnant ainsi à l'échec toute généralisation.

À cette époque, le seul centre de Glottopolitique d'envergure en Amérique de Sud était le centre péruvien, notamment au cours du gouvernement de Velasco Alvarado⁷. Les universitaires ont intensément participé à la planification linguistique de leur pays, en veillant aux aspects juridiques et sociaux, communicationnels et éducatifs ; ils ont également établi un rapport clair entre leur activité scientifique et les problématiques politiques et ont produit un matériel théorique d'envergure. Selon eux, l'hispanisation du Pérou devait se faire en valorisant les langues aborigènes, d'où le fait d'avoir déclaré le quechua comme langue officielle et d'avoir déterminé, de leur propre initiative, une série de mesures pour qu'il soit enseigné dans le reste de la société. Tous les projets en lien avec les langues autochtones ont inclus la participation active de ces communautés. Sur le plan théorique, les principaux apports se rattachent à la différenciation entre les langues ethnoculturelles et les langues socio-historiques⁸ ; et en ce qui concerne les premières, à la description du continuum des variétés qui les constituent et aux difficultés linguistiques et sociales que pose leur standardisation⁹.

Cette première étape délimite par conséquent un faisceau de problèmes, d'objets et de méthodologies à partir d'expériences concrètes d'aménagement linguistique, et montre l'espace de la langue comme un lieu de conflit dans lequel s'expriment les prises de position politiques. C'est ce dernier aspect qui sera plus particulièrement abordé dans la deuxième étape.

2.2 Deuxième étape

Nous pouvons situer cette deuxième étape de notre développement dans la période comprise entre le début des années 70 et le milieu des années 80.

Le numéro de la revue *Les temps modernes* (Sartre, 1973), datant du début des années 70, annonce les axes qui vont marquer cette période : la « découverte » des langues régionales dans les États nationaux ancrés dans une longue tradition centraliste, la reconnaissance des problèmes linguistiques dans les États multinationaux placés sous le signe du socialisme et un regard non planificateur mais critique sur la situation linguistique des pays ayant récemment obtenu leur indépendance, dont l'expression la plus achevée sera le livre de Calvet : *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, de 1974. Même si les descriptions de chaque situation tendaient à singulariser les problèmes, le fondement idéologique qui les sous-tendait était le même : « **la défense des langues minoritaires, quels que soient leur statut et leur développement, est toujours progressiste** ». Paradoxalement, cette maxime qui semblait mettre en avant la dimension politique annulait au contraire toute possibilité de débat, puisqu'elle plaçait l'adversaire dans l'inconfortable position de défendre l'arbitraire du pouvoir et la violence de l'État.

Effectuer une étude historique des politiques linguistiques a été l'un des moyens employés pour sortir de cette situation, ceci impliquant la reconnaissance de la dimension linguistique de la politique et l'importance que celle-ci revêtait à certains moments fondateurs. On a ainsi

⁶ Ce point de vue a été initialement formulé par UNESCO (1953).

⁷ Pour une évaluation de l'expérience, voir : Inés Pozzi-Escot (1995).

⁸ La formulation est de Wolfgang Wolek (1977).

⁹ Voir les ouvrages collectifs du Ministerio de Educación (1972) et d'Alberto Escobar (1972).

privilegié, d'une part, les études sur la Révolution française — en particulier sur les considérations des jacobins dont la vocation centraliste était bien connue — et sur l'ultérieure mise en œuvre et expansion du système éducatif républicain ; et, d'autre part, l'analyse de la Révolution russe, depuis les premières propositions politico-linguistiques des bolcheviks — dont l'ouverture sur différentes langues a donné lieu à une production théorique remarquable — jusqu'à la fin de l'époque stalinienne. La volonté de comprendre le rôle joué par la langue lors de ces processus a exigé d'approfondir la réflexion concernant le rapport entre langue et nation. Trois postures centrales ont ainsi été relevées, qui servent encore aujourd'hui de repères incontournables. La première, considérée comme étant la conception allemande, soutient que la langue constitue un des aspects fondamentaux de la définition ethnique d'une nation, et ce qui permet d'ailleurs de la reconnaître. La seconde, basée sur l'expérience française, affirme qu'une langue commune est le résultat d'un processus historique, lié au développement du Capitalisme, dans lequel l'action de l'État est essentielle, non seulement pour effectuer une uniformisation juridique, administrative et marchande, mais aussi pour la construction fictionnelle du concept de communauté de langue servant de socle à la nation. Et la troisième, initialement formulée par Otto Bauer (1979) au début du siècle à partir de l'expérience des États multinationaux, met en avant le fait que la nation est définie par une communauté de destin, ancrée dans l'expérience historique de ses membres et généralement, mais pas systématiquement, manifestée par une communauté de langue. Les politiques linguistiques qui verront le jour au cours de cette période vont s'appuyer, selon leurs besoins, sur l'une ou l'autre de ces approches. Ainsi, à partir de l'étude historique et de la parution de travaux remarquables, tels que par exemple, ceux de Renée Balibar (1985), Michel de Certeau (1975) et, un peu plus tôt, celui de Tullio De Mauro (1976), ainsi que les publications de textes d'archives peu connues traitant de la dimension politique du langage (Gadet, 1979), il s'est produit une fissure par rapport à l'acceptation paisible qui faisait de la différence linguistique une valeur en soi, au delà de l'époque et du lieu.

Quoi qu'il en soit, le processus de mondialisation, qui encourageait les intégrations régionales, avait démarré, et afin de dissoudre les frontières entre les États, la valorisation des langues minoritaires — souvent partagées par plusieurs pays — devenait un instrument idéologique important, même si, dans la plupart des cas, elle n'a pas donné lieu à des mesures glottopolitiques de grande envergure. Il est arrivé également que dans certaines zones qui présentaient un développement urbain et industriel considérables, ce processus ait rencontré une défense de la langue propre, qui avait constitué une revendication historique constante. Je me réfère notamment aux cas de la Catalogne et du Québec. Il n'est donc pas étrange que les écoles glottopolitiques les plus importantes de cette époque se soient consolidées dans ces endroits-là. Dans les deux cas, on approfondit et on discute les concepts élaborés au cours de la période précédente à partir d'une analyse de la situation des langues minoritaires, on historise le conflit des langues (Bouthillier et Meynaud, 1972) et, surtout, on pose les bases d'une vaste planification linguistique qui, dans le cas de la Catalogne, sera mise en œuvre après la mort de Franco. Les Catalans, qui entretenaient un dialogue étroit avec les occitanistes, se penchent sur l'analyse des modalités du conflit et sur les relations complexes existant entre les sujets parlants et les langues minoritaires, qui en arrivent jusqu'à la haine de soi (« el auto-odio », Ninyoles, 1972) — cette haine constituant un des moteurs internes des changements linguistiques. Ils montrent, de même, comment le concept de diglossie cache la réalité d'un processus de substitution linguistique et comment la normalisation devient leur unique chance de survie, lorsqu'on la considère non seulement en tant que standardisation, mais aussi en tant que normalisation de ses usages, c'est-à-dire, l'emploi de cette langue dans toutes les situations sociales¹⁰. Les Québécois, pour leur part, vont parler d'« aménagement

¹⁰ L'un des premiers travaux en ce sens est celui de Vallverdú (1973).

linguistique » (Corbeil, 1980) pour désigner les étapes et les domaines de la régulation des rapports entre les langues, tout comme la généralisation des emplois de leur propre langue. Dans les deux cas, des programmes éducatifs cherchant à promouvoir l'immersion linguistique des « immigrés » sont mis en place.

Cette deuxième étape se caractérise donc par le fait d'avoir posé la problématique des langues régionales, par l'historisation des politiques linguistiques, par la discussion et l'élaboration de concepts centraux de la glottopolitique et par la mise en œuvre de processus de planification linguistique efficaces dans des zones économiquement développées.

2.3. La situation actuelle

Du point de vue politique, la situation actuelle se définit par la constitution et le renforcement d'entités supranationales telles que l'Union européenne, le Mercosur et l'ALENA et, en même temps, par l'exacerbation du problème national dans les espaces multinationaux, longtemps bridé par les États socialistes.

La construction d'entités supra-étatiques pousse la Glottopolitique à retrouver son euphorie planificatrice (Born, 1999). En effet, ces entités imposent une régulation juridique de l'espace linguistique, l'existence de programmes éducatifs répondant au besoin d'apprentissage des langues étrangères : une qui soit parfaitement maîtrisée et une deuxième instrumentalement suffisante. Les échanges scientifiques, technologiques et économiques impliquent un développement de projets dans le domaine de la Terminologie. Et les nouvelles organisations ont besoin, presque quotidiennement, d'interprètes et de diverses formes de traduction. Les industries de la langue exigent des simplifications orthographiques. Les différences linguistiques sont actuellement perçues comme étant des problèmes d'ordre pratique auxquels il est nécessaire de trouver des solutions techniques. Les langues semblent détachées de leur dimension idéologique et deviennent de simples codes respectables servant à la circulation d'une culture mondialisée. Un idéologème nouveau fait son apparition : « **Les langues naissent et demeurent libres et égales en droits**¹¹ ». La rhétorique juridique établit et désincarne l'angoisse identitaire.

Il est cependant nécessaire que les experts effectuent quelques mises au point car le rythme des sujets est plus lent que celui de l'économie et la subjectivité évolue doucement. La Glottopolitique se focalise donc sur l'étude des attitudes et des représentations expliquant les réticences et les appréciations des locuteurs. Les recherches concernant la façon dont les individus perçoivent et jugent les langues et les variétés se multiplient. Sondages, questionnaires, entretiens et histoires de vie fournissent des renseignements non négligeables permettant d'affiner les pratiques d'intervention. Pour ce qui est de la ville, elle se présente comme le laboratoire glottopolitique par excellence (Bulot, 1995 et Calvet, 1999) : dans un espace plus ou moins restreint cohabitent les anciens et les nouveaux immigrants, rassemblés et séparés par des quartiers, affichant ainsi un manque de précision dans les limites et les mouvements. Le plurilinguisme lointain des vastes territoires intégrés devient alors, pour les chercheurs, une réalité concrète, manipulable, accessible. L'hypothèse selon laquelle le conflit linguistique est inévitable lorsqu'il y a contact entre les langues s'atténue avec l'observation des différentes formes de gestion et d'harmonisation du plurilinguisme opéré par les sujets parlants dans leurs interactions quotidiennes, telles que l'alternance des codes, les dialogues bilingues (lorsque chacun s'exprime dans sa langue maternelle) ou la création lexicale résultant de l'interaction entre les langues¹². Ce consensus *in vivo* apparaît, à son tour, comme étant la matrice de futures régulations des différences linguistiques dans les nouvelles entités

¹¹ Je reprends cette formulation de Michel Rocard « Ne devrions-nous pas appliquer aux langues l'article 1^{er} de la Déclaration de 1789 : « les langues naissent et demeurent libres et égales en droits – y compris en droit d'exprimer les droits de l'homme » (1998).

¹² Voir le modèle suisse de Marinette Matthey et Jean-François De Pietro, *Op. Cit.*

économico-politiques et déterritorialise le problème en l'abordant sur l'angle du dialogue entre les individus.

Mais au-delà des intégrations régionales, des organisations internationales et du plurilinguisme urbain, il y a les États et les régions intérieures avec leurs langues minoritaires. En ce qui concerne les premiers, surtout lorsqu'ils ont derrière eux une tradition de domination, ils développent, d'une part, des stratégies visant à défendre leur langue officielle sur laquelle ils projettent tous les vieux réflexes qui ont accompagné la formation de l'État. D'autre part, ils prennent des mesures visant à atteindre un meilleur positionnement de leur langue à l'intérieur de l'espace globalisé : il peut s'agir de mesures traditionnelles consistant à diffuser culturellement et à enseigner la langue à l'étranger ou à accueillir des étudiants étrangers dans leurs universités, ou alors de projets de traduction automatique, d'expansion terminologique, de « stockage » et de classification de l'information. Afin d'y parvenir, ils doivent renforcer les zones idiomatiques — la francophonie, par exemple — ou les zones linguistico-culturelles, telle que l'Ibéro-Amérique, en établissant des alliances entre États, souvent accompagnées d'accords économiques. Dans ces circonstances, la planification révèle dans chacun des pays son visage politique, non seulement parce qu'elle fait appel au budget national, exigeant ainsi un consensus, mais aussi parce qu'elle déclenche des positions opposées qui trouvent dans le domaine linguistique un terrain favorable à leur développement, en mettant en lumière les conflits non résolus entre une fermeture défensive et une ouverture expansive. Les violentes discussions qui ont eu lieu dans de nombreux pays concernant l'officialité de la langue ou la simplification de l'orthographe en sont le plus clair reflet. Le glottopoliticien est souvent contraint d'abandonner son rôle technique pour justifier les mesures qu'il préconise, ce qui entraîne l'apparition dans son discours de fragments de fantasmes refoulés.

Pour ce qui est des langues régionales dont la « renaissance » était liée à la remise en cause des frontières et au contrôle étatique centralisé du territoire, engendré par les processus d'intégration, elles se trouvent dans une position inconfortable. Si elles surmontent la défense émotionnelle de leur identité et passent à la normalisation de leurs usages sociaux, au sens donné par les catalanistes, elles doivent faire souvent appel aux ressources du pouvoir central, si bien qu'elles limitent leur autonomie. En revanche, lorsqu'elles disposent de ressources économiques suffisantes — ce qui peut arriver dans des zones à fort développement industriel, mais pas dans les régions essentiellement rurales —, elles se voient obligées à militer en faveur d'une Europe des régions qui tourne le dos aux fermetures nationales, et à laquelle elles s'intègrent de plein droit mais avec tous les risques qui en découlent. Elles vivent en réalité une situation d'équilibre instable, obtenu sur la base de nombreuses négociations. Pour ce faire, elles ont besoin du savoir spécialisé de glottopoliticiens qui, après plusieurs décennies, ont appris à agir, avec plus ou moins d'aisance, dans un continuum allant de la planification à la politique. Mais le malaise vient également d'un autre problème : où arrêter l'affluence incontrôlable des langues minoritaires ? Pour les rendre légitimes, doivent-elles avoir un territoire qui leur est propre ? Comment établir un ordre dans la multiplicité des cas de figure ? Comment agir face à la nouvelle maxime : « **chaque langue tout comme chaque espèce a droit à la vie** » et son éventuel corollaire : faut-il donc les défendre toutes ? La glottopolitique intervient alors pour relever et définir des différents cas de figure et pour trouver des moyens de cohabitation. Mais son intervention peut également tout embrouiller et contribuer à la paralysie générale, ce qui constitue également toute une politique linguistique en elle-même. Si l'on accepte le discours éthique et écologique et qu'on le pousse dans ses derniers retranchements, en laissant de côté les difficiles catégorisations élaborées par la discipline à partir de critères territoriaux, culturels, historiques, politiques et linguistiques, si l'on n'adopte pas de positions politiques claires, la multiplication des langues devient ingérable et le discours scientifique se laisse gouverner de manière incontrôlée par

l'idéologie. C'est, à mon avis, ce qu'a réussi à démontrer Bernard Cerquiglini (1999) dans son rapport perspicace sur *Les langues de la France*, qui commençait par dire : « La mission confiée au responsable de ce rapport, telle qu'il l'a comprise, est scientifique et non militante ». Il dresse alors un rapport minutieux des 75 langues qu'il a relevées, en reliant ce que la linguistique connaît des langues réellement parlées sur le territoire de la République Française et les principes, notions et critères énoncés par la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Il est clair que la gestion d'un patrimoine linguistique aussi vaste présente des difficultés généralement insurmontables. Il sera donc nécessaire d'établir de nouvelles classifications et de distinguer les langues susceptibles d'être l'objet d'interventions glottopolitiques de celles dont le fonctionnement social rend ce type d'interventions inefficaces ou limitées, comme c'est le cas, par exemple, des langues qui n'ont pas de code écrit et dont le champ d'utilisation est principalement domestique.

Et entre-temps en Amérique du Sud, que se passe-t-il?

Elle participe également à une intégration supranationale, le Mercosur, regroupant l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay, à laquelle viendront s'ajouter, éventuellement, d'autres pays hispano-américains. Si l'on compare la situation linguistique du Mercosur avec celle de l'Union européenne, sa remarquable simplicité saute aux yeux : il n'y a que deux langues majoritaires : l'espagnol et le portugais, qui disposent d'une importante tradition écrite et d'un nombre considérable de locuteurs — l'une et l'autre occupant les premières places dans la liste des langues les plus parlées dans le monde — et l'une d'entre elles, l'espagnol, relie la plupart des autres pays d'Amérique du Sud. Une des langues autochtones, le guaraní, est parlée dans trois pays : le Paraguay où une grande partie de la population est bilingue espagno-guaraní, le Brésil et l'Argentine. À cela s'ajoutent des communautés amérindiennes dont les membres sont pour la plupart bilingues (Arnoux et Bein, 1997). Dans la mesure où je fais référence à des problèmes plus globaux, je laisse de côté la langue des anciens et des nouveaux immigrants.

Il est évident qu'une planification linguistique qui tend à renforcer les liens du Mercosur doit, dans un premier temps, élaborer des programmes destinés à développer différentes formes de bilinguisme hispano-portugais, en faisant appel au système éducatif ainsi qu'aux médias et à l'activité éditoriale ; et doit également stimuler des projets communs dans le domaine de la Terminologie, de la traduction et des industries de la langue. En ce qui concerne les langues autochtones, elle doit mettre en place une éducation bilingue et biculturelle en fonction des caractéristiques propres à chaque situation¹³, sans oublier que le passage à l'écrit n'est pas nécessaire pour le registre des cultures orales, en raison du développement actuel des technologies langagières. En ce qui concerne le guarani, dont la valeur symbolique en tant que lien entre les États est indéniable, il faudrait encourager sa connaissance dans des zones où il n'est pas parlé.

Cependant, en se limitant au problème central qu'est le bilinguisme hispano-portugais, nous constatons, d'une part, l'absence de programmes communs d'envergure qui vont en ce sens ; et d'autre part, qu'il existe une différence entre les retombées des mesures adoptées par le Brésil et de celles adoptées par l'Argentine. En effet, dans les États du sud du Brésil et dans des grandes villes comme São Paulo et Rio de Janeiro, l'enseignement de l'espagnol s'est multiplié dans les écoles, tandis qu'en Argentine, les mesures gouvernementales sur l'enseignement du portugais restent timides et ne dépassent pas souvent le stade de simples déclarations. Même lorsque des projets innovants en ce sens ont été mis en place, comme le

¹³ Dans : « Conflictos entre lenguas y derechos lingüísticos » (Alteridades, 5, 10), Rainer E. Hamel attire l'attention sur la complexité des relations interethniques d'aujourd'hui, qui impliquent diverses formes d'appropriation, d'érosion, de résistance et de déplacements linguistiques. Il est nécessaire de prendre en compte ces situations dans les propositions d'intervention glottopolitique qui étaient traditionnellement fondées sur la confrontation idéalisée de systèmes homogènes.

Master en Sciences du langage de l'Institut de formation des professeurs qui exige deux ans d'apprentissage de la langue portugaise et de la culture brésilienne et dont l'une des orientations est l'enseignement de l'espagnol en tant que deuxième langue et langue étrangère, ces projets ne reçoivent pas le soutien nécessaire à leur croissance et à leur développement. Par ailleurs, on attend des spécialistes en Glottopolitique qu'ils décrivent, de manière plus ou moins sophistiquée, les situations qui se présentent et qu'ils élaborent des projets, mais on leur demande rarement de les mettre en application. Cependant, les besoins liés au nouvel espace économique encouragent l'apprentissage instrumental du portugais et agissent sur les représentations qui lui sont associées : de la même manière qu'il était autrefois considéré comme une langue facile et peu prestigieuse, il apparaît maintenant comme un atout dans la quête d'un emploi dans un contexte où le chômage est prononcé.

L'explication selon laquelle il n'existe pas de réelle volonté glottopolitique — en particulier de la part de l'Argentine — d'orienter la construction du Mercosur vers un espace culturellement intégré allant au delà des seuls objectifs économiques, ne réside pas, à mon avis, dans le manque de ressources ni dans l'ignorance des fonctionnaires, mais dans l'instabilité politique du projet. En effet, même si ce stade du développement capitaliste a besoin des intégrations économiques supra-étatiques, dans le cas de l'Amérique du Sud, la construction d'une identité collective — à laquelle l'Union européenne consacre de son côté des efforts considérables — pourrait éveiller une des matrices qui ont traversé notre imaginaire le long de l'histoire : le sentiment d'être de fait une nation fragmentée. Cette représentation s'avère indésirable voire dangereuse pour l'avancée de cet autre projet, également ancré dans l'histoire, qu'est le panaméricanisme encouragé par les États-Unis. Face à cette situation, les volontés sont paralysées, essentiellement parce que la décision se trouve ailleurs.

Quant aux anciens pays socialistes, ils montrent sous un autre angle que la question nationale n'est pas résolue. On remarque actuellement la publication de textes de différentes époques traitant de ce sujet à partir d'une approche linguistique¹⁴. La langue apparaît une fois de plus dotée des mythiques attributs identitaires et comme étant une construction trouvant ses origines dans la politique qui découpe, annule ou déplace les frontières linguistiques. La glottopolitique s'interroge alors sur les critères qui ont historiquement influencé la standardisation et créé les langues à partir d'un continuum dialectal. De leur côté, les spécialistes participent aux nouveaux ajustements entre la langue et l'État, effectués après la crise des états socialistes. C'est le cas, par exemple, du serbo-croate où, comme le dit Paul-Louis Thomas, on voit à l'œuvre « les dirigeants politiques et les adeptes d'une linguistique "de circonstance" qui se placent à leur service (avec — pour certains d'entre eux — autant d'ardeur qu'ils mettaient il y a peu à se faire les zélés de l'unité de la langue dans le cadre de la Yougoslavie communiste) mettre en œuvre des politiques linguistiques visant à réaliser la "partition" de la langue à l'image de l'éclatement du pays » (Thomas, 1999 : 75).

C'est ainsi qu'apparaissent dans notre espace disciplinaire d'anciennes et de nouvelles problématiques en rapport avec différentes oppositions : la nation et la langue ; le spécialiste et le pouvoir politique ; la délimitation scientifique de la langue et le découpage qu'en fait la politique ; le discours glottopolitique et les pratiques concrètes ; les systèmes et représentations du passé associés aux langues et aux nouveaux besoins sociaux ; la réflexion plus ou moins systématique sur la langue et l'image que ces discours projettent en même temps de l'univers social ; la temporalité de la langue et celle des processus économiques ; les positions sociales et les positions glottopolitiques ; les politiques linguistiques gouvernementales et la dimension linguistique des pratiques politiques des différents secteurs sociaux. Afin de mieux comprendre ces processus, certains chercheurs se tournent de nouveau

¹⁴ Voir par exemple Pierre Caussat, Darius Adamski et Marc Crépon (1996) ainsi que Patrick Sériot et Troubetskoy (1996).

vers l'approche historique et se penchent sur l'espace privilégié de l'archive, proche et différent du nôtre, que constitue le long processus de formation des États nationaux. Il faut dire que dans cette troisième étape, les textes ne sont pas uniquement abordés en tant que documents, selon le parcours habituel de l'étude historique des politiques linguistiques — ce qui permet par exemple, la reconnaissance de pratiques non officiellement répertoriées —, mais également en tant que discours, ce qui conduit à une activité interprétative qui cherche à articuler langue et histoire, à partir d'un autre point de vue. Les textes choisis peuvent être des exemplaires de ces discours stabilisés que sont les grammaires, les dictionnaires et les manuels d'enseignement de la langue, ou des corpus discursifs hétérogènes qui s'inscrivent dans une même polémique¹⁵. L'analyse des discours devient plus minutieuse et on les considère par rapport à la conjoncture ou à la longue durée, en essayant d'observer comment ils représentent la société en même temps qu'ils offrent des représentations sur la langue.

3. Observations finales

Quelles conclusions peut-on tirer de cette histoire ?

Dans un premier temps, nous pouvons reconnaître le poids de ces condensés idéologiques, que nous avons appelé idéologèmes, maximes ou principes, qui orientent à chaque époque, de manière assez restrictive, l'évaluation des situations sociolinguistiques et la formulation de propositions glottopolitiques.

Dans un deuxième temps, il est évident que révéler ces mécanismes de sujétion — un geste nécessaire au développement de la discipline — exige du chercheur de faire un déplacement. Celui-ci peut être spatial, lorsqu'il s'agit d'analyser des situations avec lesquelles le chercheur n'est pas très engagé, ou temporel, lorsqu'il se tourne vers le passé.

Nous pouvons finalement signaler que certains objets d'étude reviennent en permanence, dans la mesure où la relation entretenue par les États nationaux avec leur passé — les langues régionales — et avec leur avenir — les intégrations régionales — n'est pas résolue. Ce n'est pas un hasard si le mot « régional » apparaît avec cette double valeur (tourné vers l'intérieur et l'extérieur en même temps), puisque c'est certainement le territoire qui reste l'enjeu central dans bien des cas.

Bibliographie

- ANGENOT, Marc, 1982, *La parole pamphlétaire*, Paris : Payot.
- ARNOUX, Elvira et BEIN, Roberto, 1997, « Problemas político-lingüísticos en la Argentina contemporánea », in : *Quo vadis Romania ?* Université de Vienne, 10.
- ARNOUX, Elvira et BEIN, Roberto (dir.), 1999, *Prácticas y representaciones del lenguaje*, Buenos Aires : Eudeba.
- BAGGIONI, Daniel, 1997, *Langues et nations en Europe*, Paris : Payot.
- BALIBAR, Renée et LAPORTE, Dominique, 1974, *Le français national*, Paris : Hachette
- BALIBAR, Renée, 1985, *L'institution du français*, Paris : Puf.
- BAUER, Otto, 1979, *La cuestión de las nacionalidades y la socialdemocracia*, Mexico : Siglo XXI (première édition en allemand, 1907).
- BORN, Joachim, 1999, « La política lingüística de la Unión Europea, un modelo para el Mercosur ? », in : *Políticas lingüísticas para América Latina*, Université de Buenos Aires.

¹⁵ Voir le numéro 59 de *Litterature d'America* coordonné par Sofia Fisher (1997) et *Prácticas y representaciones del lenguaje* coordonné par Elvira Arnoux et Roberto Bein (1999).

- BOURDIEU, Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris : Fayard.
- BOUTHILLIER, Guy et MEYNAUD, Jean, 1972, *Le choc des langues au Québec*, Montréal : Les presses de l'université du Québec.
- BOYER, Henri, 1997, « Conflit d'usages, conflit d'images », *In : Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?* H. Boyer (ed.), Paris : L'Harmattan.
- BULOT, Thierry et DELAMOTTE-LEGRAND, Régine, 1995, « La verbalización de fracturas urbanas : hacia una glotopolítica de las ciudades », *In : Signo & Seña. N°4, « Políticas lingüísticas »*.
- CALVET, Louis-Jean, 1974, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris : Payot.
- CALVET, Louis-Jean, 1999, *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.
- CALVET, Louis-Jean, 1999, « La ciudad y las lenguas », *In : Políticas lingüísticas para América Latina*, Université de Buenos Aires.
- CAUSSAT, Pierre, ADAMSKI, Darius et CRÉPON, Marc, 1996, *La langue, source de la nation. Messianismes séculiers en Europe centrale et orientale du XVIII^e au XX^e siècle*, La Haye : Mardaga.
- CERQUIGLINI, Bernard, 1999, *Les langues de la France*, Rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication, avril.
- CORBEIL, Jean-Claude, 1980, *L'aménagement linguistique du Québec*, Montréal : Guérin.
- DAS GUPTA, J., 1970, *Language conflict and national development*, University of California Press.
- DE CERTEAU, Michel, JULIA, Dominique Julia et REVEL Jacques, 1975, *Une politique de la langue*, Paris : Gallimard.
- DE MAURO, Tullio, 1976 (première édition, 1963 ; édition révisée et augmentée, 1970), *Storia linguistica dell'Italia unita*, Rome : Editori Laterza.
- ESCOBAR, Alberto (dir.), 1972, *El reto del multilingüismo en el Perú*, Lima : Instituto de Estudios Peruanos.
- FISHER, Sofia (dir.), 1997, *Letterature d'America*, Rome : Université « La Sapienza ».
- FISHMAN, Joshua, 1967, « Bilingualism with and without Diglossia ; Diglossia with and without Bilingualism », *In : Journal of Social Issues*, t.23.
- GADET, Françoise, GAYMAN, Jean-Marc, MIGNOT, Yvan et ROUDINESCO Elisabeth, 1979, *Les maitres de la langue* (avec les textes de Marr, Staline, Polivanov), Paris : Maspero.
- HAMEL, Rainer E., 1995, « Conflictos entre lenguas y derechos lingüísticos », *In : Alteridades*, 5, 10.
- HAUGEN, Einar, 1966, *Language conflict and language planning, The case of modern norwegian*, Cambridge : Harvard University Press.
- KLOSS, Heinz, 1969, « Research possibilities on group bilingualism : a report », *In : IJAL*, 33, 4.
- LEWIS, Glyn, 1972, *Multilingualism in the Soviet Union*, La Haye : Mouton.
- MACKEY, William, 1975, « Puissance, attraction et pression des langues en contact : modèles et indices », *In : Les États multilingues, problèmes et solutions*, Les Presses de l'Université de Laval.
- MARCELLES, Jean-Baptiste et GUESPIN, Louis, 1986, *Langages*, n° 83.
- MATTHEY, Marinette et DE PIETRO, Jean-François, 1997, « La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée », *In : Henri Boyer (ed.)*.
- MINISTERIO DE EDUCACIÓN, 1972, *Primer seminario nacional de educación bilingüe*, Lima.
- NINYOLES, Rafael Lluís, 1972, *Idioma y poder social*. Barcelone.

- POZZI-ESCOT, Inés, 1995, « Reflexiones sobre la política lingüística peruana », *In : Signo & Seña*, 4.
- ROCARD, Michel, 1998, *Le français, langue des droits de l'homme*, Grigny, Echos du soir, N° 4, Éditions Paroles D'Aube, p.18.
- SARTRE, Jean Paul (dir.), 1973, « Minorités nationales en France », *In : Les temps modernes*. N°324-325-326, août-septembre 1973.
- SÉRIOT, Patrick, 1986, « L'un et le multiple : l'objet langue dans la politique linguistique soviétique », *In : États de langue*. Max-Peter Gruenais (cord.), Paris : Fayard/Fondation Diderot.
- SÉRIOT, Patrick et TROUBETSKOY, N.S., 1996, *L'Europe et l'humanité*. La Haye : Mardaga.
- STEWART, William, 1970, « A sociolinguistic typology for describing national multilingualism », *In : The Sociology of Language*, Fishman (ed.), La Haye : Mouton.
- TAULI, Valter, 1974, « El planeamiento del lenguaje », *In : La Sociolingüística actual*, Oscar Uribe Villegas (ed.), Universidad Nacional Autónoma de México.
- THOMAS, Paul-Louis, 1999, « Frontières linguistiques, frontières politiques, Histoire Épistémologie », *In : Langage*, 21/1.
- UNESCO, 1953, *L'Emploi des langues vernaculaires dans l'enseignement*, Paris.
- VALLVERDÚ, Francesc, 1973, « El fet lingüístic com a fet social », *In : Assaig de lingüística institucional*. Barcelone : Edicions 62.
- WOLCK, Wolfgang, 1977, « Un problema ficticio, lengua o dialecto quechua ? », *In : Lexis*. I, 1.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Céline Alcade (Université de Montpellier), Carmen Alen Garabato (Université de Montpellier), Philippe Blanchet (Université de Rennes), Henri Boyer (Université de Montpellier), Alberto Bruzos (Université de Princeton), Barbara Cifuentes (ENAH, Mexico), James Costa (Université Paris 3), Juan Ennis, Juan Manuel Espinosa (Instituto Caro y Cuervo), Carlos Alberto Faraco (Brasil), Patricia Lambert (ENS Lyon), Monica Heller (Université de Toronto), Henrique Monteagudo (Université Santiago de Compostele), Benedicte Pivot (Université de Montpellier), Darío Rojas (Université Chile), Mariana Steiner (Université de Fribourg).

Laboratoire Dylis – Université de Rouen
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425

GLOTTOPOL – n°32 – juillet 2019
<http://glottopol.univ-rouen.fr>